

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 septembre 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée
et dans le reste du territoire palestinien occupé

Conseil de sécurité
Cinquante-neuvième année

**Lettres identiques datées du 30 septembre 2004, adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Les forces d'occupation israéliennes ont envahi le nord de la bande de Gaza, commettant encore une fois de nouveaux crimes de guerre et actes de terrorisme d'État contre la population palestinienne dans cette zone. Selon le Ministre israélien de la défense, Israël, puissance occupante, entend continuer ce qu'il nomme une « opération de grande envergure prolongée » qui a commencé hier dans la partie nord de Gaza. Les forces d'occupation ont lancé des attaques militaires répétées dans la zone, en particulier au cours des dernières semaines, mais la présence et les attaques des forces d'occupation se sont intensifiées, ce qui s'est traduit par une forte augmentation du nombre des tués et des destructions dans la zone. De fait, au cours du raid le plus récent, les forces d'occupation israéliennes ont utilisé de nombreuses troupes dotées de chars, de véhicules blindés et de bulldozers pour lancer des attaques consécutives contre la population civile à Beit Lahiya et Beit Hanoun et dans le camp de réfugiés de Jabiliya.

Jusqu'à présent, ces deux derniers jours, les forces d'occupation ont, à Gaza seulement, tué au moins 33 Palestiniens, dont plusieurs enfants, et du fait de l'usage excessif et indiscriminé de la force plus de 100 autres civils ont aussi été blessés, nombre d'entre eux grièvement. Dans un cas, on a signalé qu'un char israélien avait tiré sur un rassemblement de Palestiniens, tuant sur le champ au moins neuf personnes et blessant de nombreuses autres. Les forces d'occupation ont aussi provoqué des dommages et des destructions massifs, en particulier dans le camp de réfugiés fortement peuplé de Jabiliya, où les chars et bulldozers ont été utilisés pour détruire les maisons et les bâtiments et élargir par la force l'étroite rue conduisant à l'intérieur du camp pour faciliter les opérations militaires de la puissance occupante dans cette zone civile, acte rappelant de façon amère les destructions massives et le massacre perpétrés par les forces d'occupation dans le camp de réfugiés de Djénine en avril 2002.

Ces derniers faits montrent de façon frappante qu'Israël, puissance occupante, entend poursuivre ses attaques et opérations militaires sanglantes contre la population civile dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, continuant à alimenter le cercle vicieux de la violence et assurant la poursuite de la grave détérioration de la situation sur le terrain. Cette détérioration d'une situation déjà fragile et périlleuse fait qu'il est indispensable que la communauté internationale réagisse rapidement. Il faut condamner vigoureusement les exécutions et la destruction massive par les forces d'occupation israéliennes et exiger clairement un arrêt immédiat des attaques et un retrait immédiat des forces d'occupation.

La présente lettre fait suite aux 201 lettres précédentes que nous vous avons déjà adressées au sujet de la crise persistante qui sévit depuis le 28 septembre 2000 dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Ces lettres, datées du 29 septembre 2000 (A/55/432-S/2000/921) au 27 septembre 2004 (A/ES-10/282-S/2004/761), constituent les annales des crimes commis par les forces israéliennes d'occupation contre le peuple palestinien depuis septembre 2000. Israël, puissance occupante, doit être tenue responsable de tous ces crimes de guerre, actes de terrorisme d'État et violations systématiques des droits de l'homme commis contre le peuple palestinien, et les auteurs de ces exactions doivent être traduits en justice.

Comme suite aux lettres susmentionnées, j'ai le grand regret de vous informer que, depuis ma dernière lettre, au moins 39 Palestiniens ont été tués par les forces d'occupation israéliennes, ce qui porte à 3 297 le nombre total des martyrs palestiniens tués depuis septembre 2000. (Les noms des martyrs identifiés sont contenus dans l'annexe à la présente lettre.)

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Nasser **Al-Kidwa**

**Noms des martyrs tués par les forces d'occupation israéliennes
dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est*
(mardi 28-jeudi 30 septembre 2004)**

Mardi 28 septembre 2004

1. Salah Ibrahim Bilalo
2. Mohammed Nasser Nafea' Bazoor (18 ans)
3. Ismail Abdelhady Al-Saafeen

Mercredi 29 septembre 2004

1. Tawfiq Mohammed al Sherafi
2. Saned Mohammed Abu Aleish (13 ans)
3. Ahmed Abdelfattah Madi (17 ans)
4. Mohammed Talal Hussein Jabr (16 ans)
5. Mahdi Salah Qasem Abu Khalifeh
6. Rateb Ahmed Qasem Taleb
7. Mohammed Ibrahim Abdallah Al-Bytar
8. Musa'b Mahmoud Al Bara'di
9. Fathi Al Sawareen
10. Khalil Abu Naji

Jeudi 30 septembre 2004

1. Ra'fat Rafiq Jaballah
2. Sufian Shafiq Abu Jidyan
3. Mohammed Yussef
4. Abdelhaiy Al-Najjar
5. Osama Mohammed Al-Birsh
6. Hazem Hussein Farajallah
7. Mohammed Abdel Kerim Al Ja'beer
8. Abdallah Mohammed Shalheh (15 ans)
9. Hamza Ahmed
10. Atef Jamal Al-Ashqar
11. Mohammed Jameel Al-Ostaz
12. Mohammed Al Masri

* Le nombre total des martyrs palestiniens tués par les forces d'occupation israéliennes depuis le 28 septembre 2000 est de 3 297.

13. Yussef Libd
 14. Ramzi Tayseer Al-Behtini
 15. Abdallah Abu Odeh (16 ans)
 16. Ra'ed Al Omeri (18 ans)
 17. Sowaylem Al Mela'yeh (12 ans)
 18. A'ed Al Najjar (12 ans)
 19. Ramy Abu Namooos
 20. Mohammed Mahmoud Abu Haseereh
 21. Hamdy Asa'd Ahmed
 22. Araffat Kamal Yassin
 23. Yehia Hamad
 24. Mahmoud Mohammed Abu Jidyan
 25. Tamer Abdel Aziz Abu Shukyan (14 ans)
-